

15ème législature

Question N° : 45551	De M. Robin Reda (Les Républicains - Essonne)	Question écrite
Ministère interrogé > Éducation nationale et jeunesse		Ministère attributaire > Éducation nationale et jeunesse
Rubrique >enseignement	Tête d'analyse >Développement des classes flexibles dans les établissements scolaires	Analyse > Développement des classes flexibles dans les établissements scolaires.
Question publiée au JO le : 24/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Robin Reda interroge M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur le développement des classes flexibles dans les établissements scolaires. Lors de la rentrée scolaire de 2021, ce sont 400 000 enfants en situation de handicap qui étaient scolarisés dans les établissements scolaires, soit une hausse de 19 % en 5 ans. Originaires du Canada et des États-Unis d'Amérique, les classes flexibles se développent peu à peu en France. Elles sont très présentes au sein des écoles maternelles et primaires, rares dans les établissements secondaires. Le but de ce dispositif est de favoriser les apprentissages ainsi que le bien-être des enfants. Chaque enfant est unique et présente des besoins particuliers (certains apprennent en étant debout, d'autres en étant assis et d'autres en manipulant des objets). Une étude de la clinique Mayo à Rochester de New-York menée auprès de 300 élèves sur une année scolaire a montré que la mise en place d'une classe flexible sur une année scolaire permettait d'augmenter de 12 % l'attention des élèves (apprendre tout en étant debout et en variant les postures). Les enseignants sont libres d'aménager eux-mêmes leur classe ; ainsi chaque classe est unique. Il est possible de miser sur des couleurs, différents rangements, la mise en place de canapé, ballons, tapis au sol, *fidget* pour pied ou main. L'aménagement d'une classe flexible génère de multiples avantages ; meilleure attention des élèves, amélioration de l'attention et de la ration entre l'élève et l'enseignant, davantage de motivation et limite du stress. Les classes flexibles sont favorables à tous les enfants et notamment aux enfants en situation de handicap qui ont la nécessité de bouger au cours de la journée. Face à l'ensemble de ces éléments bénéfiques, il interroge le Gouvernement pour savoir s'il envisage d'accorder des orientations et des crédits supplémentaires pour développer les classes flexibles.